

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 23

Artikel: N'exagérons rien
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements doivent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS

Les nouveaux abonnés d'UN AN à dater du 1^{er} juillet prochain, recevront GRATUITEMENT les numéros du mois de juin.

Coins de chez nous.

LE SCEX QUE PLIAU.

Si l'histoire des amours du jeune seigneur de Chaulin et de la pauvre petite bûcheronne Joliette est du domaine de la légende, le rocher qui pleut, le Scex que plliu, où aurait eu lieu leur rencontre, existe bel et bien. Il voit venir à lui, pendant la belle saison, les peintres, les poètes, les amoureux et autres promeneurs qui fuient la montagne civilisée. Du débarcadère de Clarens on y arrive en une heure. C'est une grimpée qu'il est préférable de faire le matin, le soleil tapant dur au milieu de la journée sur ces coteaux orientés en plein midi.

On monte droit devant soi, entre le manoir du Châtelard et le village de Brent, en passant par les hameaux de Tavel, de Planchamp et de Chaulin et en traversant deux fois la voie ferrée du Montreux-les Avants. A sa gauche, on domine tout d'abord le vallon de la Baie de Clarens, sur les pentes duquel des châtaigniers et des noyers entrecroisent leurs grosses branches touffues. Plus haut, le chemin zigzague à travers d'opulents vergers. Les gens qui ne suivent que les lignes droites et dont les poumons sont complaisants, le lâchent pour gagner Chaulin en prenant un sentier à moitié caché sous l'herbe des prairies, merveilleusement fleuries en ce moment-ci.

A Chaulin, si vos yeux ne remarquent pas l'écriteau indiquant la direction du Scex que plliu, des bambins qui jouent en gardant leurs chèvres vous mettront gentiment sur la voie. Celle-ci se rétrécit à mesure qu'on s'élève. Après avoir serpenté encore dans des pâturages, étoilés çà et là de narcisses et d'où l'on domine le beau pays de Blonay et de la Chiésaz, elle longe la lisière de la forêt, s'enfonce ensuite sous la ramée et atteint le Scex que plliu au bout de quelques centaines de pas.

C'est ici le versant nord du mont Cubly, sur la rampe boisée d'un ravin qui tombe dans la Baie de Clarens. A droite du chemin, un long banc de rocher fortement incliné abrité comme un auvent un sol tufeux et mamelonné, dont quelques rares endroits tapissés de mousses font mieux ressortir les bosses nues et glissantes qui les environnent. Un sentier avec de primitifs gradins taillés dans le roc, une barrière avec des sièges rustiques montrent que l'excavation n'est pas délaissée des promeneurs. Du plafond en pente filtrent en permanence de minces filets d'eau, comme à travers une gigantesque passoire. On voit même une pierre ayant des airs d'appareil de douche réglé mécaniquement, tant la pluie qui s'en

échappe tombe avec régularité, par jets de même volume et symétriquement espacés.

A. Baron dit que l'eau du Scex que plliu, saturée de carbonate de chaux, dépose sur les objets exposés à la recevoir une croûte pierreuse, blanche comme l'albâtre, et qu'on voit au fond de la grotte, dans de petites cavités, des « dragées qui se polissent mutuellement par le roulis que leur imprime la chute d'eau et deviennent semblables à ces petites boules connues en Italie sous le nom de confetti de Tivoli. » Ce phénomène lui suggéra l'idée d'établir, ainsi qu'aux bains de Saint-Philippe en Toscane, « une fabrique de bas-reliefs, en exposant à l'eau du Scex que plliu des moules gravés, de bois ou de terre cuite, qui reproduiraient exactement les figures sur une matière dont la blancheur égale celle du marbre de Carrare. »

Est-ce encore là une légende ou nos yeux nous ont-ils trompé? Au lieu de tuf blanc, nous n'avons remarqué que des concrétions grises, jaunâtres, brunâtres ou verdâtres. Quant aux confetti, il y en avait deux ou trois, violets et rouges. C'étaient les seuls; un mouvement brusque les avait fait choir de notre manche; ils attestaient que nous avions subi, la veille, avec des milliers d'autres victimes, la grêle des projectiles lancés par les joyeux Japonais de Montreux.

Du Scex que plliu, on peut regagner agréablement le lac en passant par le pittoresque village de Brent. On fait ainsi, à une demi-lieue des plages cosmopolites, un petit voyage circulaire dans une contrée qui a gardé toute la simplicité, tout le charme rustique de la douce terre vaudoise. V. F.

La voiture de M. Soulier. — C'est encore l'usage, dans le grand monde, de se faire représenter par sa voiture à un convoi funèbre.

— Cela, disait Alphonse Karr, me paraît tout juste aussi grotesque que si un homme, ayant perdu son ami et n'ayant pas de voiture, faisait porter ses souliers à la suite du convoi.



— Te brûle pour un système de chars qu'y z'ont par ce Lausanne. Point de cheval devant : personne qui pousse par dan n'ar; le timon en t'ai et ça trace comme le diable à la descente!

F.

N'exagérons rien.

Réellement, je n'eusse jamais imaginé que ma simple causerie sur l'Elbeuf et la Milaine apporterait au Conteur deux articles nouveaux, et deux articles fort judicieux... par certains côtés du moins. Je laisse le premier, pour répondre à M. Boisvillette, qui, très au courant des choses de théâtre, me donnera peut-être raison, en une certaine mesure.

Mon Dieu, M. Boisvillette, vos réflexions au sujet de l'abandon du costume vaudois et des niaiseries de certain pasteur m'ont beaucoup plu. Je compte, dans le corps ecclésiastique, quelques amis, mais je dois constater qu'il en est assurément, dans le dit corps, qui poussent l'intolérance et la pruderie au-delà de ce que le vingtième siècle peut attendre de personnages instruits et lettrés. Aussi ai-je grandement applaudi à votre épître, tout en faisant quelques restrictions mentales. Les voici :

Certes, j'ai pour le costume vaudois une prédilection indéniable. J'en admire l'originalité et la grâce et suis assez patriote pour en déplorer la rareté. Mais cette rareté même en est un des côtés esthétiques. On ne considère plus ce vêtement féminin comme un costume vulgaire, accoutumé, banal. C'est devenu un quasi travesti, une toilette d'apparat ou de théâtre, un document. Or, c'est ici que mon enthousiasme pour le costume vaudois se mitige d'une crainte : la crainte du ridicule et du laid.

Etant donné qu'un tel vêtement attire le regard et constitue dans la monotone banalité des robes à cloche et des manches stupides, une exception jolie et remarquée, une note de pittoresque et de couleur, il est bon, il est indispensable que celles qui le portent en soient physiquement dignes. Je ne sais, M. Boisvillette, si, lors du Festival, dont vous vous êtes aussi occupé, vous n'avez point, comme moi, remarqué certaines jeunes personnes auxquelles ce costume ne seyait guère. Certes, loin de moi de dénigrer en rien de bonnes volontés qui contribuèrent, avec un dévouement indiscutable, à la réussite de cette grandiose fête nationale, mais, — comment vous dirai-je? — le genre de beauté de quelques-unes d'entre elles ne s'accordait guère avec l'esthétique du costume.

Et voilà pourquoi la pensée de vulgariser cet uniforme ne me sourit guère. Autant il sied à de jolis minois, à de gracieuses fillettes, autant il semble ridicule lorsqu'il est porté par des personnes ne possédant pas ces qualités physiques.

Autrefois, sans doute, lorsque chacune se vêtait de cette façon, la coutume aidant, on n'y prenait pas garde. Et si l'on revenait à cette habitude, sans doute, aussi, reviendrait-on à cette indifférence. Mais une telle possibilité est absolument illusoire. Nos filles ont pour les blouses en zéphir, les chapeaux étranges et les manches inqualifiables un goût aussi prononcé que leurs frères pour les complets à 29 et au-dessus, coupe garantie.

Le costume vaudois continuera de faire ex

ception, il continuera d'être une manifestation esthétique, une note d'art. Il est donc logique, il est donc indispensable que tout s'harmonise en cette manifestation, que tout se combine en cette note, et c'est pourquoi, encore un coup — et tout en partageant l'indignation de M. Boisvilette contre le pasteur en question, — j'estime qu'il est peut-être dangereux de pousser trop loin, en ce domaine du gracieux, le sentiment patriotique. Cela peut se faire dans une foule, comme en juillet dernier; mais, pour des types isolés, la réussite est douteuse.

CLAUDIUS.

Pour la fête de papa. — Le petit Jules à sa maman :

— Dis, m'man, sais-tu ce qu'il faut donner à papa pour sa fête ?

— Et quoi, mon chéri ?

— Eh bien, commande-lui vite une petite sœur... mais y faut rien lui dire.

Lo saillifrou.

— Dis-vai, David, lo bon teimps que fâ ; tot va resailli de la terra.

— Eh ! lo bon Dieu m'ein préservé ; mé qué zu trai fenna que san dedein, se resaille sans qu'ein faré ion ?

Dans les « baumes ».

On rencontre très communément dans le Jura de grandes fissures de rocher, appelées vulgairement *baumes*. Il en est qui atteignent à d'effrayantes profondeurs ; on en peut juger en y jetant un petit caillou, dont le trajet dure plusieurs secondes.

Quelques descentes au moyen de cordes ont été opérées dans ces puits naturels, mais arrivés à cent cinquante pieds de profondeur, les téméraires explorateurs éprouvant un froid glacial au milieu des ténèbres, n'ont guère tenté d'aller plus loin.

Une des plus célèbres est la « baume » du *Chalet des Loges*. A Bois-d'Amont, on raconte qu'un voyageur retrouva, au bord du lac des Rousses, une canne qu'il avait laissé tomber dans cette « baume ».

Dans le Risoux, la « baume » du *Creux* ou *Grande baume* est une caverne offrant à son entrée une sorte de portail dont la profonde obscurité, ainsi que ses alentours silencieux et sauvages, vous saisissent d'effroi. Un plan incliné permet de pénétrer, à l'aide de flambeaux, dans cet antre, à une centaine de pieds de profondeur ; on y trouve de grandes excavations et des couches de glace.

Vers le commencement du siècle dernier, un homme de la famille Rochat étant passé, pendant l'hiver, de la Vallée de Joux en Franche-Comté, ne revint pas. On le rechercha inutilement de tous côtés. Son fils, âgé de quinze à seize ans, s'imagina qu'il était tombé ou avait été jeté dans la *Grande baume* et demanda à y descendre pour chercher le corps de son père. Sa famille, après avoir longtemps combattu ce projet hasardeux, y consentit enfin. A l'aide de grandes cordes et avec les plus grandes précautions, on dévala le jeune garçon aussi bas que possible ; une lanterne, accrochée à sa poitrine, éclairait sa descente. Il ne vit que des rocs, assez uniformément taillés, brillant çà et là de stalactites. Arrivé au-dessus d'un ruisseau souterrain et ne pouvant aller plus loin, il donna le signal convenu et on le retira de ces solitudes effrayantes, sans accident.

Chacun applaudit à ce beau trait de piété filiale.

Peu de semaines après, le corps du père fut retrouvé dans un autre endroit de la forêt

du Risoux, où, surpris de nuit par de grandes neiges, le malheureux avait trouvé la mort.

Du chapeau aux bottines. — Une jeune fille à son papa, après lui avoir présenté son prétendant :

— Comment le trouves-tu ? N'est-ce pas qu'il a bonne façon ?

— Oui, il a d'élégantes bottines et un gibus irréprochable ; mais tout ce qui est entre deux ne me paraît pas valoir grand'chose.

Fonctions reposantes. — Mme Précot à l'une de ses amies :

— Figurez-vous, ma chère, que depuis que mon mari est municipal, il ne peut fermer l'œil de toute la nuit.

— Ses absorbantes fonctions lui ont donc détraqué tous les nerfs ?

— Ce n'est pas cela du tout, il s'endort à toutes les séances.

Une affaire du diable.

Le Tribunal cantonal vaudois a jugé, il y a quelques jours, un procès de presse dans lequel une affaire d'exorcisme, survenue récemment à Finshauts (Valais), a joué un rôle important. Inutile de dire que les juges de notre cour suprême ne se sont pas inquiétés de savoir quel diable était mêlé là-dedans et ce qu'il avait bien pu manigancer. Il y a fort longtemps heureusement que ces superstitions ont disparu de chez nous et qu'on n'assiste plus à des jugements comme celui que relate Ernest Chavannes :

« En 1509, dit-il, des scènes mystérieuses et étranges se passaient dans la ville d'Estavayer, où une jeune fille, Catherine, fille de Claude Alliez, passait pour être possédée du malin esprit. Elle mettait le feu à la maison de son père et à d'autres maisons de la ville. Les prêtres d'Estavayer, consultés, avaient déclaré que le diable avait pris possession de Catherine Alliez et s'étaient efforcés de le conjurer. Vains efforts ! le diable avait résisté aux plus terribles conjurations, et les prêtres indigènes, convaincus de leur impuissance, imaginèrent de recourir à l'assistance des religieux du célèbre monastère de Payerne.

» Le jeudi après la conversion de saint Paul, on pouvait voir dans la plaine de la Broye se dérouler, sur la route d'Estavayer, une longue et solennelle procession. Elle était composée des moines de Payerne, précédés des reliques vénérées conservées dans leur monastère ; à leur suite venaient l'avoyer, les bourgeois de Payerne et Corcelles, au nombre d'environ 300 hommes et femmes. A l'approche d'Estavayer, les prêtres et les bourgeois de cette ville viennent se joindre à la procession, qui, ainsi augmentée, vient s'arrêter devant la maison de Claude Alliez.

» Là, en présence d'une multitude immense, une conjuration puissante est formulée par la voix d'Antoine de Rochi, chantre de Lutry, désigné à cet effet par l'évêque Aymon de Montfaucon, sur la demande du Conseil d'Estavayer. Le syndic de la ville avait, quelques jours auparavant, cité le diable à comparaître juridiquement, par Louis Catelans, mandataire de Claude Alliez, de sa femme et de sa fille.

» Une fois que le commissaire épiscopal est assis sur son siège, un huissier proclame, par trois fois, que si quelqu'un a quelque chose à dire de la part du diable, il ait à comparaître devant l'assemblée, afin de s'acquitter de son mandat. Personne ne comparut ; le diable et ses adhérents furent condamnés par contumace.

» Le Conseil d'Estavayer, pour témoigner sa

reconnaissance aux religieux de Payerne, leur offrit un présent de lottes. »

Nos bonnes.

Anna : — Adié, Lisbeth, devine ça que chaitans mon banier, za gommece par c.

Lisbeth : — C'est tu champon ?

— Eh bien ! non.

— C'est tu chicot !

— Non pli.

— C'est tu câteau !

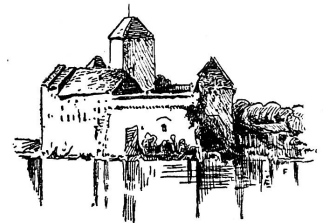
— Non pli.

— Alors che sais pas !

Anna : — Eh bien ! c'est des crénoilles ! ! !

Bizarre ! — Les maisons d'enfants trouvés ne reçoivent que des enfants perdus.

Les maisons de santé sont celles où il n'y a que des malades.



La fiancée du soleil.

Dimanche, Montreux, pâmée au bord du lac radieux, souriante aux délices de son ciel, a célébré son hymne au Printemps. Le *Narcisse* est descendu de tous les monts et la foule est venue rendre hommage à la blanche fleur étoilée et respirer les enivrances de son parfum. Les lèvres ont souri et les cœurs se sont mis en fête : c'était le plaisir de vivre, c'étaient le bonheur et l'allégresse qui vibraient à l'unisson.

Le *Sceax que pliaiu* (le rocher qui pleut) a redit sa légende amoureuse au son des valses pleines de grâce et parmi les danses charmantes. Les amoureux se sont dits à l'oreille d'aimables choses à l'ombre du vieux rocher ; le sire de Chaulin a voulu se faire bien méchant, mais le servent et les fées, toujours bienveillantes, se sont concertés et l'Amour a triomphé. Le rocher a plu, et ses pleurs de joie ont rendu le sourire aux lèvres des amants...

L'air est plein de chansons, tandis que l'idylle printanière se déroule triomphante : faneurs et faneuses chantent le doux Printemps et le joli mai ; bergers et bergères fredonnent le « Il pleut, il pleut, bergère... » Les rondes se succèdent aimables et mignonnes sous la grâce naïve des gestes enfantins ; les sorcières, exubérantes, aux éclats des cymbales, dansent leur sabbat ; les gouttelettes tremoussent leurs larmes d'argent, les fileuses tirent la quenouille et les porteurs de lances, pleins de prestance, exécutent leur tournoi. Et c'est encore toute la symphonie des fleurs : narcisses et anémones, boutons d'or et mugnets, violettes, cyclamens et pervenches ont fleuri les fougères, ouvert leurs corolles pour y laisser butiner l'Amour et la beauté.

Ce n'est point encore assez. Voici le défilé des voitures décorées. Elles passent lentement, pleines de sourires et de regards gentils, toutes cachées sous les gerbes de fleurs, sous les roses qui se balancent, sous l'ondoiement des rubans. C'est le triomphe du bon goût, c'est un déploiement de luxe, de richesses exquises et de couleurs chatoyantes.

Un signal : la bataille des fleurs et des confettis commence... Les fleurs volent, se croisent et s'enchevêtrent ; les confettis pleuvent en trombes multicolores, enragées, incessan-